

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2004

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIES : L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE :

Série L : 4 heures – Coefficient 4
Série ES : 4 heures – Coefficient 5

CORRIGÉ

Ce corrigé comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION - BACCALAUREAT 2004

1. Composition d'histoire 1 : *Le bilan humain, matériel et moral de la Seconde Guerre mondiale en Europe*

- **Le sujet porte explicitement sur le dernier thème de la première partie du programme.** Il ne présente donc pas de difficulté particulière, si ce n'est le rassemblement ordonné des informations connues des candidats.
- Le sujet concerne exclusivement l'Europe. Sa formulation suggère un plan simple, auquel nombre de candidats se rallieront, mais d'autres présentations sont possibles.
- Les thèmes qui seront abordés sont bien connus.
 - On attend des candidats qu'ils montrent l'ampleur des pertes humaines et qu'ils sachent les différencier : les militaires, les civils, les victimes de la déportation et de l'extermination... Ces pertes touchent inégalement les pays en guerre. Les conséquences de ce très lourd bilan humain sont aussi bien connues des candidats (les classes creuses, notamment).
 - L'accumulation des ruines (villes, réseaux de transports...) sera évoquée, appuyée sur des exemples. La profonde dégradation des conditions de vie, durant la guerre et après la fin du conflit, est un des aspects de ce désastre matériel. Tout cela a un coût, traduit par l'inflation et l'endettement extérieur.
 - Si les pertes humaines et matérielles suffisent à expliquer l'ébranlement moral, la nature de cette guerre et les horreurs planifiées qui l'ont accompagnée se révèlent dans toute leur ampleur : au « crime de guerre » s'ajoute dorénavant le « crime contre l'humanité ». Le procès de Nuremberg – avec ses limites – apparaît emblématique de cette nécessité d'établir les faits et de juger les responsables. Les meilleurs devoirs évoqueront aussi les fractures laissées chez les populations occupées par la lutte entre collaborateurs et résistants.
 - Le sujet n'appelle pas un examen de la nouvelle carte politique de l'Europe à l'issue de cette guerre ; cependant l'impact de ces bouleversements sur les populations est considérable (sort des réfugiés et expulsés).
 - Sans doute le bilan ne doit-il pas se limiter à l'inventaire des pertes de toutes natures : le « baby-boom » se révèle, de profondes réformes économiques et sociales sont envisagées dans nombre de pays, un nouveau cadre international se met en place, autour de l'ONU.
- **On valorisera les copies qui savent dépasser un simple catalogue et témoignent d'un effort de réflexion sur le bilan de cette guerre. On sera sensible, en outre, à la bonne utilisation d'exemples pertinents. Il n'est pas question, en effet, d'attendre une quelconque exhaustivité, ni d'exiger une improbable précision statistique, ni même des références chronologiques multiples et incontestables pour l'ensemble de ces aspects. L'essentiel est bien la compréhension de ce bilan.**

2. Composition d'histoire 2 : *Les transformations de la société française depuis 1945*

- **Ce sujet se réfère explicitement à l'un des deux thèmes abordés lors de l'étude de *La France depuis 1945* : « On met l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales de la France. On analysera l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances ».** Cette étude porte sur la totalité de la période allant de 1945 à nos jours.
- La chronologie est destinée à aider les candidats : elle n'a ni à être commentée, ni même à être complètement connue des candidats. Un devoir qui se limiterait manifestement à la paraphrase de cette chronologie ne serait pas satisfaisant.
- Divers plans sont possibles : ils seront le plus souvent un reflet de la démarche des professeurs lors de l'étude de cette partie du programme. On observera néanmoins que les transformations économiques ne sont pas l'objet de ce sujet : elles constituent sans doute une toile de fond, qu'il conviendra éventuellement de rappeler pour éclairer les transformations sociales, mais elles ne doivent pas être étudiées pour elles-mêmes.

- Les aspects indiqués ci-dessous apparaîtront dans nombre de devoirs. Ils ne constituent cependant pas une liste de référence : dans le cadre très large de ce thème, diverses approches ont pu être envisagées par les professeurs (cours, études de documents, examen de quelques indicateurs...) et se retrouveront dans les devoirs.
- Parmi ces principaux aspects, on relèvera le plus souvent :
 - Le constat de l'accroissement important de la population, puis de son vieillissement ; la place de l'immigration ; l'urbanisation et l'effacement des campagnes traditionnelles.
 - En même temps, des transformations profondes de la population active : « fin des paysans », apparent apogée puis recul du monde ouvrier, explosion des emplois de service, de toute nature et de tous niveaux.
 - La place des femmes dans la vie politique et sociale, puis celle des jeunes, se trouvent modifiées. Ces mutations accompagnent ou accélèrent une profonde évolution des mœurs et des idées.
 - Une incontestable élévation du niveau de vie, au long de ce demi-siècle, appuyée sur les nombreux dispositifs sociaux mis en place dès le lendemain de la guerre, sur la croissance économique, sur l'amélioration des niveaux de formation ; l'explosion de la société de consommation ; la place reconnue aux loisirs.
 - Amplifiées ou révélées par les dérèglements économiques du début des années 1970, des insuffisances et des fractures profondes et durables marquent la société française : chômage, pauvreté, « ghettos » et violence dans certaines banlieues...
- **On valorisera les copies qui savent dépasser un simple catalogue et témoignent d'un effort de réflexion sur le thème proposé. Il s'agit bien, pour le correcteur, d'apprécier dans quelle mesure le candidat a compris et sait évoquer, avec les exemples de son choix, les principales mutations de la société française durant le dernier demi-siècle.**

3. Étude de documents d'histoire : *Les difficultés de la décolonisation : la France et le cas algérien*

- L'étude de la décolonisation trouve sa place dans la partie du programme consacrée à « l'émancipation des peuples dépendants... », dans les séries L, ES et S (dans ce dernier cas, les professeurs s'appuient sur « l'exemple exclusif du continent africain »).
Il va de soi, en outre, que les candidats ont rencontré la guerre d'Algérie lors de l'étude de « La France depuis 1945 ».
C'est pourquoi cette étude de documents leur propose de retrouver cet exemple de décolonisation « difficile », conflictuelle, que la IV^e puis la V^e Républiques ont affrontée et qui a marqué durablement et douloureusement les deux rives de la Méditerranée.
- Ce dossier réglementairement limité à cinq documents maximum (que l'on doit pouvoir « croiser ») ne saurait donc être exhaustif. Comme on peut le constater, il permet de retrouver quelques thèmes majeurs, que l'on souhaite voir connus et compris par des élèves de Terminale : on ne peut attendre d'eux, en effet, une connaissance complète et très détaillée de la guerre d'Algérie, sachant le temps de cours que les professeurs peuvent lui consacrer. C'est pourquoi d'autres aspects de cette guerre, non moins importants et souvent abordés en classe, ne pourront être repérés dans ces documents (le projet politique du FLN, la torture, l'opposition à la guerre en France, la dimension internationale, les actions précises de l'OAS, l'exode des « Pieds-Noirs », les harkis..., notamment).
- La présentation des documents pourra souligner leur variété et leur intérêt. Les paroles de Guy Mollet en 1956, celles du général de Gaulle en 1961 ainsi que ses déclarations lors des accords d'Evian informent sur les grandes lignes du discours politique des principaux dirigeants français à cette époque, et sur son évolution. Le témoignage du colonel Bourgoïn, en 1958, reflète l'opinion de la majorité des « Français d'Algérie ». Les deux extraits de presse témoignent de la façon dont la guerre pouvait être perçue : le terrorisme et les actions de guerre au quotidien, dans *L'ECHO D'ALGER* en 1956, l'événement qu'a constitué le « cessez-le-feu en Algérie », à travers la une du *FIGARO*. Tous ces documents s'organisent bien autour de la problématique du sujet : « la France et le cas algérien », comme exemple emblématique des « difficultés de la colonisation ».
Comme toujours, on valorisera les devoirs qui, évitant une simple énumération de ces documents, sauront leur donner un sens.
- Plusieurs entrées sont naturellement possibles et seront mises en évidence dans la deuxième partie de l'exercice. Les indications données ci-dessous ne sauraient donc constituer une liste type des thèmes

attendus. C'est la pertinence des choix et de l'argumentation des candidats, dans le cadre du sujet proposé, qui doit être appréciée, et non la conformité à un corrigé modèle.

- Parmi les thèmes qui peuvent être identifiés dans les documents, on peut citer, d'abord, la situation de l'Algérie avant l'insurrection (présence européenne ancienne, une « province » qui n'est pas « comme les autres », où les réformes indispensables n'ont pas été faites...). La réalité et la nature de la guerre sont perceptibles : l'envoi de troupes et les opérations, les moyens et les actions du FLN.... La volonté de maintenir « l'Algérie française », chez la grande majorité des Européens d'Algérie et dans une partie de l'armée se traduit notamment par le « putsch » de 1961, nouvelle remise en cause du pouvoir central, voire du régime de la France. Enfin, le rôle du général de Gaulle ne peut être omis par les candidats : dans son discours de 1961, il rappelle son rôle et son action ; prônant une « nécessaire décolonisation », il fait conclure les accords d'Evian.
- La synthèse n'est pas un exposé exhaustif sur le sujet. Elle rassemble et organise les informations fournies par les documents du dossier en réponse au sujet posé. On appréciera le candidat qui saura mettre en perspective les informations tirées de ces documents. S'il est conseillé au candidat, à titre indicatif, de limiter la synthèse à une page, cette recommandation n'a aucun caractère impératif.
- L'appréciation de l'exercice prend en compte l'ensemble de la production et ne doit pas donner lieu à un quelconque barème pour chaque partie.

4. Croquis de Géographie 1 : *Les inégalités de développement dans le monde : des Nords, des Suds*

- Ce croquis fait partie de ceux que l'élève de Terminale réalise à l'entame du programme de géographie à propos de « *L'organisation géographique du monde* ». Il ne présente aucune difficulté technique, le candidat devant représenter un seul phénomène (*les inégalités de développement*) sur le fond de carte fourni.
- Cela étant, le thème à traiter présente une double dimension : il demande aux candidats de montrer leur capacité à distinguer « Nord » et « Sud » et à identifier des « Nords », et des « Suds ».
- **Élément de valorisation du croquis** : la capacité des candidats à situer et à représenter la pluralité des contrastes « Nords - Suds ». On ne saurait indiquer ici de réponse type, mais on peut attendre plusieurs indicateurs ou critères, ainsi qu'une hiérarchisation des phénomènes. En outre, la variété des expressions et des sigles, utilisés par les professeurs pour traiter de la réalité complexe du monde actuel, n'échappera pas aux correcteurs.

5. Croquis de Géographie 2 : *L'organisation du territoire des États-Unis*

- **Ce sujet très classique ne peut surprendre les candidats.** Il permet de vérifier qu'ils maîtrisent correctement les principales localisations dans l'espace des États-Unis et qu'ils savent faire apparaître la trame du territoire de la première puissance mondiale
- Les éléments essentiels du croquis devraient montrer les grands contrastes régionaux, le poids et le rayonnement des grandes métropoles ainsi que le jeu des relations inscrites dans le territoire (réseaux, flux, interfaces).
- On valorisera particulièrement les productions qui sauront introduire une hiérarchisation des éléments et des phénomènes structurant ce territoire.

Dans ces deux croquis, réalisés de mémoire et à main levée, on appréciera particulièrement :

- La pertinence des choix de contenus par rapport au sujet
- L'organisation de la légende
- Le choix des figurés
- L'exactitude des localisations
- La lisibilité générale de chacun des croquis